Un troisième chantier démarre : Roubaix aura six mosquées

01/12/2014 à 12h44

Après Bilal à l'Épeule et Abou Bakr dans le Pile, c'est le quartier Oran-Cartigny qui va voir pousser une mosquée flambant neuve. C'est le centre cultuel et culturel Eyup-Sultan, que la communauté franco-turque de Roubaix veut le plus ouvert possible sur la ville.



Où en sont les six mosquées?

1. La mosquée Bilal à l'Épeule

Lancé en mars 2010, le chantier de construction de cette mosquée « 100 % roubaisienne » selon les termes de ses responsables vient à peine de s'achever avec l'assemblage du minaret. L'édifice a une superficie de 1 500 m², il a coûté plus de 2 millions d'euros, financés « à 99 % par les fidèles ». Ceci explique la très longue durée du chantier.

2. La mosquée Da'wa rue Archimède

On a beaucoup parlé d'elle en novembre, puisque la mairie

menace de la fermer « dans les quinze jours » depuis un mois. On la remarque à peine de la rue, puisque le lieu de culte de l'Alma est abrité dans un immeuble tout ce qu'il y a de plus classique. L'hypothèse privilégiée est de remettre le bâtiment aux normes pour qu'il soit autorisé à accueillir du public.

3. La mosquée Sunna rue Saint-Maurice
C'est la plus ancienne de Roubaix, elle aussi située dans le quartier de l'Alma. D'une autre époque, elle est forcément moins imposante que celles qui sortent de terre. L'idée d'en construire une nouvelle trotterait dans la tête de ses responsables.

4. La mosquée Eyup-Sultan à Oran-Cartigny
Lancé en 2011, le projet se concrétise donc maintenant rue du Caire et permettra à la communauté turque musulmane de quitter son « garage » de la rue Daubenton.

5. La mosquée Abou Bakr au Pile
La première pierre avait été posée en janvier 2012. Caché derrière la Condition publique, le lieu de culte s'étend sur pas moins de 5 500 m². Le chantier, estimé à 2,6 millions, est encore loin d'être achevé.

6. La mosquée Arrhama aux Trois-Ponts
Monumental et chiffré à 6 millions d'euros, le projet de reconstruction rue d'Anzin peine à démarrer. Ça devrait bouger dans les semaines qui viennent : l'association cultuelle doit déposer la demande de permis de construire.

(…) La Voix du Nord